



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 1120246

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 1/12/2021 14H16 C:025244 I:32716
V/REF : 377957
V/Email reçu le Mercredi 01/12/2021 à 14H16

OPAC DE LA SAVOIE
Antenne de la Combe de Savoie
Code Servive : CDE_001_CCOMB
135-155 ROUTE DE CHAVORT - RN6
73800 MONTMELIAN

V/REF.IMM. 0129
IMMEUBLE : LA COMBE NOIRE
105/110 ALLEE DES VALLONS
73250 SAINT PIERRE D'ALBIGNY

Voglans, le 20 Décembre 2021

Référence Marché: 17.412

LOCALISATION : ALLEE 105 DES VALLONS - LOGEMENT N2 DE MR LAURENT MATTIEU
TEL 06 23520356

MOTIF : INTERVENIR POUR REFOULEMENT ET RESEAU BOUCHE

Donneur d'ordre : Mr G. MEAUDRE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 01/12/2021 A 18H00
LOGEMENT N2 DE MR LAURENT MATTIEU
CONSTAT DE REFOULEMENT WC ET DE LA BAIGNOIRE
DEBOUCHAGE PAR LE WC
SANS RESULTAT
OUVERTURE DE COLONNE COMMUNE
DEBOUCHAGE HYDRAULIQUE SUR ENVIRON 10 METRES
CONSTAT DE GRANDE QUANTITE DE GRAISSE
TEST DE BON ECOULEMENT EN PRESENCE DE L'OCCUPANT
NETTOYAGE DE L'APPARTEMENT
REPLI DE CHANTIER
PROBLEME COMMUN

OBSERVATIONS : CV AB Email envoyé le 05/12/21 à 12H26 Mme S. AIME

PREVOIR LE CURAGE DU RESEAU HORIZONTAL DU BATIMENT

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).
Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.
Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique
Vérification du bon écoulement du réseau.
Nettoyage du chantier.

SERVIMO SAVOIES - SAS au capital de 15 000 €

Chemin des Marais – 73420 VOGLANS

RCS. CHAMBERY 802.635.490 – TVA intracommunautaire FR16802635490

Tél : 04 79 52 08 82 - Fax : 04 79 52 08 98 - savoies@servimo.fr

IBAN : FR76 1680 7004 0081 9288 3921 702 - B.I.C : CCBPFRPPGRE



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 1120246

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement. Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction. Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PC/Dépl. Cur./Débouchage combe de Savoie	1	31,40	31,40
2,50	H(s)Déb./Curage/Pompag-Drains le 01/12	1	78,51	196,27
TOTAL H.T.				227,67
T.V.A. a 10,00%				22,76
TOTAL T.T.C.En EURO				250,43

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



Acteur de l'habitat
100 % savoyard

BON DE COMMANDE VALANT ORDRE DE SERVICE

Fournisseur n° 517606

1/12
14/16

SERVIMO SAVOIES

CHEMIN DES MARAIS

73420 VOGLANS

Antenne de la Combe de Savoie - 135-155 rte de Chavort RN6
73800 Montmélian

Contact : MEAUDRE G - La Rochette
Tél : 04 79 25 75 16

REFERENCES CHORUS :

N° de SIRET : 77645954700100
Code Service : CDE_001_CCOMB
Code Engagement : 377957

N° Marché : 17.412

LOC

N° Bon : 377957

Nous vous demandons de réaliser les prestations suivantes :

Lieu d'exécution de la commande :

Quartier de la Gare à ST PIERRE D ALBIGNY . - UG : A13469

-> Curage réseau. bon de commande de régul pour intervention effectuée. dossier réf 1/12/2021 14h16.

- Qté : 1,00 U à 227,67 € HT - TVA : 10,00%

Montant de l'engagement HT..... 227,67

Montant de la TVA..... 22,77

Montant de l'engagement TTC..... 250,44

Selon les conditions du CCAP

Cette commande doit être obligatoirement accompagnée d'une attestation fiscale.

Le règlement de cette commande sera effectué à l'exécution des prestations sur présentation d'une facture et du présent bon de commande dûment complété.

Votre facture devra indiquer la date de réalisation de la prestation et les références bancaires.

Engagement Fournisseur

Date limite d'exécution : 06/12/2021

Engagement OPAC A Chambéry le 06/12/2021

A le

Signature et cachet

ATTESTATION NORMALE

1- Identité du client ou de son représentant

Je soussigné(e) OPAC de la Savoie - 9, rue Jean Girard-Madoux - 73 024 Chambéry cedex

2- Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue de ces travaux :

☐ maison ou immeuble individuel

☒ immeuble collectif

☐ appartement individuel

☐ autre (précisez la nature du local à usage d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

☒ un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation

☐ des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50% à cet usage

☐ des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble

☐ un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

dont je suis :

☒ propriétaire

☐ locataire

☐ autre (précisez votre qualité) :

3- Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation, ces travaux :

1. Fondations :

☒ n'affectent pas les fondations

☐ ou rendent à l'état neuf, par ajout ou remplacement, la moitié au plus des fondations

2. Eléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage :

☒ n'affectent pas ces éléments

☐ ou rendent à l'état neuf, par ajout ou remplacement, la moitié au plus de ces éléments

3. Façades (hors ravalement) :

☒ n'affectent pas les façades

☐ ou rendent à l'état neuf, par ajout ou remplacement, la moitié au plus des façades

4. Eléments de second oeuvre :

☒ ne rendent pas à l'état neuf les deux tiers ou plus de chacun des six éléments de second oeuvre suivants. A l'appui de cette indication, cocher la case utile dans chacune des lignes du tableau suivant :

A. Eléments de second oeuvre	B. Les travaux ne portent pas sur cet élément	C. Les travaux rendent à l'état neuf moins des deux tiers de cet élément à l'issue des travaux	D. Les travaux rendent à l'état neuf les deux tiers ou plus de cet élément à l'issue des travaux
a. planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage	☒	☐	☐
b. huisseries extérieures	☒	☐	☐
c. cloisons intérieures	☒	☐	☐
d. installations sanitaires et de plomberie	☒	☐	☐
e. installations électriques	☒	☐	☐
f. système de chauffage	☒	☐	☐

5. J'atteste que, sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation, ces travaux n'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface placher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10%.

6. J'atteste que les travaux ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction.

7. ☒ J'atteste que les travaux visent à améliorer la qualité énergétique du logement et portent sur la fourniture, la pose, l'installation ou l'entretien des matériaux, appareils et équipements dont la liste figure dans la notice (1 de l'article 200 quater du code général des impôts - CGI) et respectent les caractéristiques techniques et les critères de performances minimales fixés par un arrêté du ministre du budget (article 18 bis de l'annexe IV au CGI)

8. ☒ J'atteste que les travaux ont la nature de travaux induits indissociablement liés à des travaux d'amélioration de la qualité énergétique soumis au taux de TVA de 5,5%

4- Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande ainsi que les éléments de justification des proportions mentionnées dans le cadre 3 ci-dessus.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux normal) et le montant effectivement payé :

- 10% pour les travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans

- 5,5% pour les travaux d'amélioration de la qualité énergétique des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ainsi que sur les travaux induits qui leur sont indissociablement liés.

Adresse de l'immeuble concerné :

Quartier de la Gare

73250

ST PIERRE D ALBIGNY

Fait à Chambéry, le 06/12/2021

Référence de la commande : 001 377957

SERVIMO SAVOIES

CHEMIN DES MARAIS

73420 VOGLANS

Signature du preneur des travaux

